



ForumPhyto

Pour une protection
durable et
responsable
www.forumphyto.fr

Extrait de la Gazette de l'ACTA 08/2010 du 25 février 2010

<http://www.acta-informatique.fr/?d=8037>

Pour essayer d'en finir avec : les produits de synthèse, c'est le mal absolu ; les produits bios, c'est le bien incarné (Polémique Anne Gouyon / Philippe Durand dans la gazette du 21 janvier)

« Ce que je conteste, c'est ce dogme qui veut que les molécules de synthèse, quelle que soit leur origine ou leur famille chimique, soient par nature néfastes, sans autre forme de procès. » (Philippe Durand)

« Pour répondre à votre réponse : les molécules de synthèse à destination pesticides sont par définition toxiques pour un certain nombre de formes de vie. Elles sont donc susceptibles d'être néfastes pour la biodiversité et la santé humaine. » (Anne Gouyon).

Des « molécules néfastes »..., si il n'y avait que les molécules de synthèse : Une des molécules employées en agriculture biologique comme insecticide pendant de longue année est la roténone. C'est une molécule naturelle. Elle est cependant très toxique pour les poissons et autres animaux à sang froid. Maintenant, elle est suspectée de provoquer des maladies neuro-dégénératives, plus particulièrement la maladie de Parkinson, tout au moins chez le rat où elle est un excellent modèle d'induction de cette maladie. Elle n'a ainsi pas été inscrite à l'annexe 1 de la directive 91/414/CEE et elle est interdite à l'utilisation depuis le 10 octobre 2009 dans la communauté européenne.

Donc des exemples de « molécules néfastes » existent aussi chez les « bio » et l'on ne taxe pas les revendeurs de ces produits de « profiteurs » ou pire encore.

Bravo pour votre gazette : en plus des informations sur le monde agricole, les polémiques sont très instructives bien qu'elles ressassent parfois beaucoup d'idées préconçues et ont tendances à duré un peu trop. Elles permettent de nous éclairer sur les arguments de chacun et surtout sur leur mode de pensées.

Contact : François LAURENT
Mél : flaurant(a)toulouse.inra.fr

Ce que je conteste, c'est ce dogme qui veut que les molécules de synthèse, quelle que soit leur origine ou leur famille chimique, soient par nature néfastes, sans autre forme de procès (Philippe DURAND dans la gazette du 21 janvier)

Pour répondre à votre réponse : les molécules de synthèse à destination pesticides sont par définition toxiques pour un certain nombre de formes de vie. Elles sont donc susceptibles d'être néfastes pour la biodiversité et la santé humaine. ""

Le problème est peut-être d'avoir voulu faire croire durant les 30 glorieuses qu'il s'agissait de molécules miracle sans communiquer sur les risques et ne mettant en avant que les bénéfiques... Donc des firmes coupables de trop de marketing.

Et il n'y avait personne pour ainsi dire, ou trop peu de contradicteurs durant ces années pour communiquer sur les risques.

Pour la bio comme pour les molécules de synthèse, il y a des bénéfices et des risques, mais il me semble que vous êtes là Mr Waksman pour apporter la contradiction et rappeler qu'il y a des bénéfices et "surtout" des risques...

Contact : David LEFEBVRE
Mél : d.lefebvre(a)est-agricole.com

Ma remarque (GW) : Certes, je vois bien ce que vous voulez dire. Mais il ne faudrait pas réécrire l'histoire. Dans les années 60 ou 70, nous ne savions pas ce que nous savons aujourd'hui. Il me semble inutile (et même contreproductif) de juger le passé avec nos critères et connaissances d'aujourd'hui.